Vos objets de valeur au coffre fort

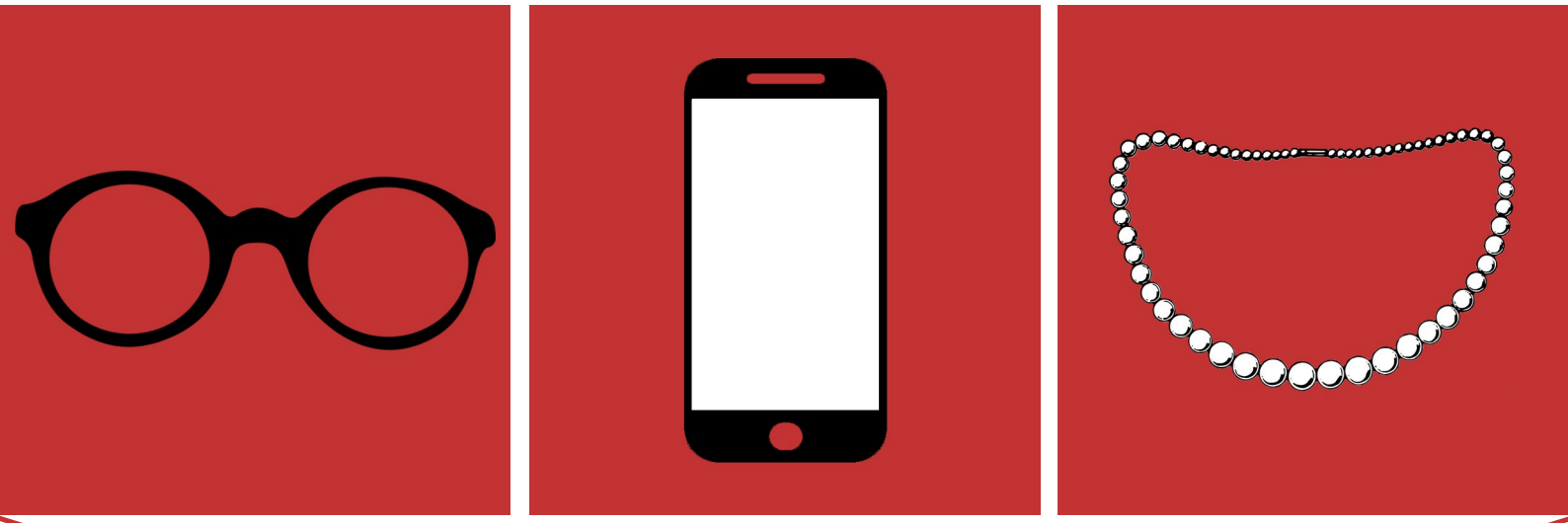

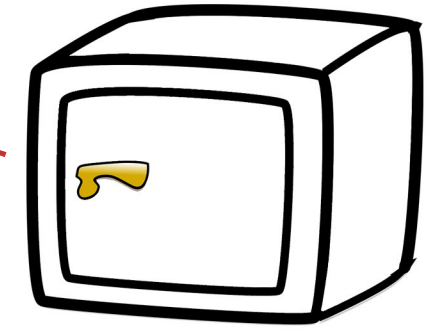

Dès votre arrivée, vous êtes invité à confier les valeurs en votre possession à un membre de votre famille (argent, chéquiers, cartes de crédit, livrets, valeurs immobilières, pièces d'identité, clefs, bijoux).

A défaut, la Direction du Centre Hospitalier Princesse Grace vous engage à les déposer au coffre des dépôts auprès de l'agent comptable : adressez-vous au personnel du service.

Vous pourrez les retirer lors de votre sortie ou pendant votre séjour, en fonction des heures d'ouverture du service de la recette. Toute valeur non retirée sera considérée comme abandonnée dans un délai de 2 ans après la sortie d'établissement.

Le Centre Hospitalier Princesse Grace est uniquement responsable des valeurs déposées au coffre de l'établissement après inventaire contradictoire contresigné.
En cas de détérioration, perte ou vol des valeurs conservées par le patient, ou entreposées dans les coffres individuels situés dans les chambres qui en disposent, l'établissement ne peut être tenu responsable.

La Direction
25 juillet 2014

CENTRE HOSPITALIER
PRINCESSE GRACE

CHPG- SEPTEMBRE 2017